

Couloirs aériens : polémique dans l'air

La guerre des couloirs aériens refait surface. Le collectif des associations du sud francilien, regroupant des associations comme Forum contre les nuisances aériennes, Terre citoyenne, SOS Bruit, etc, est inquiet. Leurs porte-parole, Claude Carsac et Patrick Leterme, montent au créneau. Leur objectif : torpiller l'initiative de Georges Tron. En janvier dernier, le député-maire de Draveil a rencontré le ministre des Transports, Dominique Perben, pour lui demander de réétudier la possibilité de prolonger l'axe de départ des avions de 6,5 miles nautiques à 9, en décollage face à l'est. Une solution qui permettrait, selon l'élu du Val de Seine, de faire voler les avions plus haut lorsqu'ils repassent au-dessus de l'Essonne. Réponse du ministre : cette étude est en cours auprès du cabinet Eurocontrol. En attendant, Dominique Perben se propose de couper la

ceptation par enquête publique. Il n'en fallait pas plus pour provoquer la colère de Patrick Leterme : « Une fois de plus, on tente de faire passer les avions au-dessus de la RN 104 ! Et sans concertation ! » Et Claude Carsac de dénoncer des projets inspirés, selon lui, par une association concurrente, qualifiée de « bureau d'étude privé » : l'Observatoire des nuisances aériennes (ONA). Où des trajectoires « en zig-zag », survoleraient la base de Brétigny. « Dans la pratique, c'est impossible. Ou alors, c'est pour mieux préparer un glissement des trajectoires vers le sud », anticipe Claude Carsac. Une hypothèse corroborée par un allié sudiste : Franck Marlin. Le député-maire (UMP) d'Etampes dénonce la tentative du duo formé de Nathalie Kosciusko-Morizet et Christine Boutin : « Leur objectif est de relever les couloirs en provenance du Sud-Est. Cela signifie que le trafic serait transféré sur les commu-

■ **L'assemblée générale d'Elan-Savigny environnement s'est tenue samedi 29 avril.**
Au menu : les nuisances d'Orly et des poids lourds.



L'association Elan-Savigny Environnement lutte également contre les nuisances provoquées par les poids lourds, comme rue des Poiriers, avec les camions de livraison de l'entreprise Peltier qui continuent malgré l'étroitesse de la voie et la proximité des habitations.

Non aux nuisances en ville

Elan-Savigny environnement organisait son assemblée générale annuelle, samedi 29 avril, salle Gufroy. Adhérents, invités amis, voisins et citoyens motivés ont fait entendre leur voix sur les problèmes de la défense de l'environnement et plus particulièrement, dans l'immédiat, sur les nuisances aériennes occasionnées par les travaux sur la piste 4, à Orly.

« Vous avez voulu tester les pouvoirs publics », soutient un adhérent. Un membre du conseil d'administration lui répond : « Il faut savoir qu'Elan existe depuis 22 ans et a participé dès le début aux luttes et aux manifestations de riverains contre les nuisances aériennes d'Orly. La fusion avec Savigny environnement a eu lieu il y a 8 ans pour élargir le champ d'action à tout le domaine de l'environnement et du cadre de

vie dans notre ville ». Jacques Lagrange, vice-président d'Elan, ajoute : « Notre association a obtenu l'agrément préfectoral et sa notoriété dépasse largement les limites de notre commune. Elle est un partenaire statutaire dans de nombreux organismes officiels, locaux, départementaux, régionaux et même nationaux ».

Un membre du conseil d'administration poursuit : « Actuellement, nous craignons que l'accentuation du trafic sur la piste 2 par vent d'est soit une menace de l'utilisation permanente et que cette piste subsiste en raison de la croissance indéfinie du trafic aérien en Ile-de-France. Les travaux sont nécessaires. Ils ont lieu en ce moment pour la piste 4 et sont prévus en 2008-2009 pour la piste 3. L'utilisation actuelle démontre qu'elle peut devenir intensive. Sachant aujourd'hui que c'est Roissy

(devenu 1^{er} aéroport européen) qui absorbe les avions supplémentaires, demain, quand Roissy sera saturé faute du 3^e aéroport, on remettra en cause le plafonnement d'Orly et le statut de la piste 2. Seule la mobilisation des riverains peut faire reculer ADP et la DGAC pendant les travaux. » Deux volontaires ont rejoint le collectif du conseil d'administration et de nombreuses personnes présentes se sont impliquées et inscrites pour aider à des actions pour la défense de la qualité de vie à Savigny : contre les nuisances et pollution industrielles en milieu urbain, notamment l'entreprise Peltier/TLMC, rue des Poiriers à Savigny, a augmenté ses nuisances depuis plus de 10 ans. Pour les circulations douces, Etienne Lambert rappelle l'action menée le 12 avril 2005 pour la rue Jean-Allemane et l'obtention d'un arrêté muni-

cipal au 30 mai, interdisant la circulation des poids lourds dans cette voie. « L'un des "points noirs" de Savigny, apparus dans notre étude sur les circulations douces il y a 2 ans, va être un objectif cette année : la montagne pavée, rue de Champagne. Les contacts avec les riverains ont été très positifs et des réunions sont prévues dans les semaines qui viennent pour connaître les difficultés sur le terrain et voir quelles solutions sont possibles pour améliorer la situation. »

■ **Françoise Zajac**

• **Rens. : Elan-Savigny environnement, 146, avenue de l'Armée-Leclerc. www.elan-savigny-environnement.org contact@elan-savigny-environnement.org Maison de l'environnement d'Aéroports de Paris, tél. : 01.49.75.90.80/81.**